

POSSIBILITÉS D'ACTION

Quelles sont les manières de favoriser l'extension (ou d'arrêter la diminution) de l'espace de liberté pour les médias, l'expression et les voix dissidentes?

1) Le gouvernement canadien

- Se servir des relations commerciales pour promouvoir les valeurs canadiennes au moyen de l'« engagement constructif ».
- Tirer parti des points d'entrée offerts par l'APEC. Par exemple, l'expression « libre circulation de l'information » devrait être interprétée comme applicable à tous les genres d'information. On peut amener le monde des affaires à participer à la discussion en mettant l'accent sur la « transparence ».
- Tirer parti des « leviers non encore utilisés », par exemple des relations du Canada avec le réseau public et la commission de réglementation de la Malaisie.
- Proposer aux gouvernements des solutions qui leur évitent de « perdre la face ». On pourrait par exemple proposer des solutions de rechange viables au statu quo ou des approches souples de la réglementation.
- Sensibiliser le public à ces questions. Examiner les mesures possibles, par exemple l'étiquetage et le boycottage, qui attireraient l'attention sur le contexte des droits au lieu de production.
- Financer des programmes de bourses d'études et d'échanges linguistiques.
- Inciter les journalistes à faire des reportages non officiels dans le contexte de l'APEC, par exemple à parler du travail des enfants ou des droits des travailleurs. Assurer le meilleur accès possible à l'information et aux réunions de l'APEC. Donner des conférences de presse détaillées, au moment opportun.
- Contribuer au développement des structures électorales à l'étranger et y protéger activement les journalistes.
- Intensifier la circulation d'information pertinente à l'intention des fonctionnaires et dirigeants du gouvernement.